

EPREUVE DE FRANÇAIS B

Durée : 4 heures

PRESENTATION DE L'ÉPREUVE

A - LE PROGRAMME

L'épreuve porte sur un des deux thèmes au programme de Lettres et Philosophie.
L'enseignement de français et de philosophie dans les classes préparatoires scientifiques durant l'année 2014-2015 s'appuyait sur les thèmes suivants :

Thème 1 : « Le temps vécu »

1. *Sylvie* (Gérard de Nerval)
2. *Mrs Dalloway* (Virginia Woolf) - traduction Marie-Claire Pasquier - éditions Folio classique
3. *Essai sur les données immédiates de la conscience* (Henri Bergson) : chapitre II « De la multiplicité des états de conscience. L'idée de durée »

Thème 2 : « La guerre »

4. *Les Perses* (Eschyle) - traduction Danielle Sonnier - (éditions GF Flammarion)
5. *Le Feu* (Henri Barbusse)
6. *De la guerre* (Carl von Clausewitz) - traduction Nicolas Waquet - (éditions Rivages Poche) Livre 1 : « Sur la nature de la guerre » (pages 17 à 114)

B - L'ÉPREUVE

Elle comprend deux exercices :

1- Le **résumé** d'un texte de 1400 à 1800 mots environ, à réaliser dans un nombre défini de mots, dont le sujet est en rapport avec un des thèmes au programme, noté sur 8 points.

Les **critères d'évaluation** du résumé sont, en parts équivalentes :

- la capacité à restituer la démarche argumentative globale de l'auteur et à en expliciter les enchaînements logiques,
- l'exactitude de la reformulation des propos de l'auteur,
- la clarté et la concision de la rédaction, l'aptitude à respecter la tonalité du texte.

2- Une **dissertation** dont le sujet est issu du texte à résumer et qui est notée sur 12 points.

Les **critères de correction** de la dissertation sont, à parts égales :

- la qualité de la rédaction,
- la cohérence, la rigueur et la pertinence de la démarche,
- la connaissance des œuvres et la capacité à les utiliser judicieusement.

Le barème de la dissertation assure la moyenne à un étudiant qui :

- a étudié le programme en entier même de façon un peu superficielle,
- a compris le sujet et a essayé de le traiter en respectant les règles de la dissertation et en s'appuyant sur le programme,

- écrit de façon intelligible et dans un français correct.

Sont valorisés de façon croissante :

- les plans cohérents, les plans pertinents et enfin les plans originaux,
- les références aux œuvres du programme, précises, puis pertinentes, puis originales.
(Il est possible d'utiliser des citations de penseurs divers mais l'argumentation doit s'appuyer prioritairement sur les auteurs au programme.)
- une écriture claire, puis sans fautes, puis fluide.

PRESENTATION DU SUJET

Le sujet proposé pour la session 2015 portait sur le second thème.

LE RESUME

Le texte à résumer en 190 mots avec une marge de 10% était extrait d'un article de sociologie « La guerre encadrée » publié par Hélène Puiseux dans la revue *L'Homme et la société*, n° 107-108, 1993. Guerre et paix aujourd'hui. pp. 51-62.

L'ensemble de l'article menait une analyse comparée de la restitution par les journaux télévisés des guerres en Irak et ex-Yougoslavie. Le passage sélectionné comportait deux parties :

I - §1à 8 : Particularités de la présentation de la guerre dans les journaux télévisés

- Reçue au cœur du quotidien
- Rôle du présentateur (regarde le spectateur, l'avertit)
- Plans serrés
- Direct
- Séquences dispersées, éclairées par un récit et des références historiques
- Similitude avec
 - Les reportages sur des catastrophes naturelles (décor, secours, victimes)
 - Les films de Science-fiction (images, temporalité)
- Présence aléatoire de la séquence en fonction de l'actualité

II - §9 à 12 : Vision de la guerre qui en résulte

Elle est marquée par toute une série de contradictions qui introduisent la confusion dans l'esprit du public :

- banalisation/sacralisation
- abstraction/brutalité
- montrer/expliciter
- bribes hétéroclites, tirillées entre des genres différents, répondant à une attente des spectateurs
- non-sens/sens
- désordre/ordre
- image/réel

Les candidats ont été assez attentifs à l'énumération de la première partie. La deuxième partie mal dominée a induit des interprétations erronées de la ligne directrice du texte. On a souvent considéré qu'il portait une des habituelles critiques faites aux médias comme celle de manipulation par exemple.

LA DISSERTATION

Le sujet

« La tragédie d'Eschyle, l'essai de Clausewitz et le roman de Barbusse parviennent-ils à nous rendre compte de la réalité de la guerre d'une façon plus véridique que les images télévisuelles ? »

Le problème posé :

Autour de la question d'une restitution de la guerre qualifiée de « véridique » les candidats étaient invités à confronter les spécificités de différents modes d'expression écrite (littéraire et non littéraire) et celles, audio visuelles, du journal télévisé dont le texte à résumer donnait les principales caractéristiques.

COMMENTAIRE GENERAL DE L'EPREUVE

Le sujet n'a pas dérouté les candidats.

Ils ont compris très correctement la première partie du texte à résumer en schématisant souvent la deuxième dont la structure était moins claire.

Le sujet de dissertation les a inspirés. Ils ont su exploiter à son propos de façon assez personnelle un programme qui les a, semble-t-il, intéressés. Cependant l'esprit critique face à la communication médiatique, plus ou moins précisément analysée, n'est pas également partagé.

Les écarts au niveau de la maîtrise de la langue écrite tendent à se creuser.

ANALYSE DES RESULTATS

LE RESUME

La méthode de l'exercice

Elle est globalement maîtrisée. Rappelons toutefois que si la démarche argumentative du texte doit être restituée par des liens logiques, sa structure globale doit être mise en évidence par des paragraphes distincts.

Le respect de la longueur imposée

La rédaction en un nombre de mots limité est une contrainte qui teste une compétence particulière, celle de rédiger de façon efficace, sans redites ni dilution, et qui est indispensable à une comparaison équitable des résumés. **En conséquence les résumés sont intégralement comptés par les correcteurs et les dépassements des marges inférieures ou supérieures autorisées sont sanctionnés par le retrait d'un point tous les dix mots à partir du premier mot dépassant la marge.** La plupart des candidats respectent désormais cette contrainte ; certains pourtant n'ont pas encore compris qu'il est facile pour ôter un ou deux mots excédentaires entraînant une regrettable pénalité, de modifier une tournure, ou de supprimer une répétition.

La restitution

La première partie du texte à résumer énumérait de nombreuses caractéristiques. Elles ont été le plus souvent repérées et restituées avec assez de soin mais souvent au détriment de la seconde partie. Cette dernière assez touffue reposait sur une série d'antithèses qui n'ont pas toujours été repérées. Faute de

cet appui les restitutions ont souvent glissé vers des procès convenus faits aux media qui ne correspondaient pas au propos de l'auteur.

LA DISSERTATION

La prise en compte du sujet

La plupart des copies ont tenté une réelle confrontation entre les différents modes d'expression, On a trouvé moins de remplissage, de digressions, de dérives vers un sujet traité en cours sans rapport avec la question posée par l'épreuve. Les développements diffèrent par la richesse, la finesse, la pertinence des arguments. Les particularités des genres littéraires, roman et théâtre, sont souvent considérées et distinguées de celles de l'essai. L'exploitation des éléments du texte d'Hélène Puiseux est inégale de même que l'analyse personnelle des enjeux de la communication audiovisuelle et particulièrement du journal télévisé. Les réflexions sur la communication télévisuelle peuvent être avisées et pertinentes ou à l'inverse d'une extrême naïveté. Certains ont élargi l'analyse au cinéma (ce qui n'était pas attendu) dont ils ont souvent noté qu'il se rapprochait plutôt de la forme romanesque que des émissions d'information.

Malheureusement, très peu de candidats ont jugé utile de s'arrêter à préciser ce qu'on devait entendre par « restitution véridique ». Le qualificatif a donc été implicitement considéré comme synonyme de :

- réaliste,
- exhaustif,
- objectif
- convaincant
- crédible...

De même l'expression « La réalité de la guerre » n'est jamais interrogée et renvoie implicitement à divers aspects :

- Les atrocités
- Le vécu des combattants
- Le vécu de l'ensemble de la collectivité
- Ce que masque la censure ou la propagande
- La finalité et le mécanisme des conflits...

La démarche argumentative

De ce fait la construction d'un plan rigoureux était difficile. Les plus fréquents

- traitaient des caractéristiques de la réalité de la guerre par l'audiovisuel d'une part et par l'écrit d'autre part en discriminant les genres littéraires et non littéraires.
- menaient la confrontation à partir du statut de l'auteur du texte ou du document et de son expérience réelle ou non de la guerre.
- se construisaient sur les thèmes abordables pour parler de la guerre et comparaient les différents traitements qui en étaient faits dans les différents types de documents.

Beaucoup ont montré de façon efficace la difficulté à rendre compte de la guerre quel que soit le mode d'expression.

La connaissance du programme

Il semble avoir été étudié avec intérêt et précision. Les impasses sur un auteur ont été rares comme les listes de citations apprises par cœur tenant lieu de lecture des œuvres. Quelques copies ont

« philosophé » sur la différence entre l’audiovisuel et l’écrit sans rentrer précisément dans les œuvres ce qui ne correspond pas aux attentes de cette épreuve qui teste une étude précise d’un programme. Mais dans l’ensemble les exemples pris étaient plus diversifiés et moins convenus que ce n’est souvent le cas, une lecture personnelle se substituait plus souvent à la restitution d’un discours appris, issu d’un cours ou d’un ouvrage parascolaire.

La langue et la présentation

Les écarts entre les niveaux d’expression semblent se creuser. Des copies intéressantes sont dépréciées par une maîtrise insuffisante du code de la langue écrite. Il s’agit pourtant d’une compétence importante évaluée également dans cette épreuve qui n’est pas seulement culturelle. L’emploi de tournures simplifiées et de termes familiers dénote fréquemment un manque de sensibilité aux niveaux de langue. À l’inverse des copies correctement rédigées peuvent s’avérer creuses.

Grammaire

- erreurs de préposition dans la construction des verbes,
- emplois redondants des pronoms « en » et « y »,
- « tel » ou « dû » considérés comme des conjonctions invariables,
- emploi du subjonctif inapproprié,
- participes passés aberrants,
- erreur dans la construction des participes présents.

Syntaxe

- Ponctuation insuffisante.
- Manque de cohérence globale des phrases.
- La différence de construction entre l’interrogation directe et l’interrogation indirecte n’est pas maîtrisée ce qui est particulièrement gênant dans les introductions (« on peut se demander /comment est-il possible que..., on peut se demander /comment est-ce que ...? »). Le fait de placer deux points après un verbe comme « nous nous demanderons » et de les faire suivre par une question au style direct ne résout pas le problème !

Vocabulaire

On constate une certaine pauvreté du lexique disponible que cherchent à compenser maladroitement de nombreuses impropriétés et de fréquents barbarismes.

Style

Les principaux défauts sont

- la redondance : « peut permettre », « peut donner la possibilité »,
- la fausse élégance : « de par » « tel » (confondu d’ailleurs avec une conjonction), « se doit de », « se permet de », « n’hésite pas à », « n’a pas lieu d’être », « ce qu’il lui est arrivé », « ce qu’il s’est déroulé »,
- la tendance à l’emphase (« problématique » ou « questionnement » pour « question »),
- la lourdeur : emploi excessif de participes présents souvent mal construits,
- la reprise inutile des mêmes expressions d’une phrase à la suivante.

Orthographe

La correction de l’orthographe est attendue également dans les autres épreuves du concours (mathématiques, physique, langues particulièrement). En respecter les règles montre qu’on prend en compte le confort de lecture du destinataire. C’est aussi la garantie d’être bien lu. Il est donc

regrettable de constater qu'une grande majorité des candidats semble considérer qu'une moyenne de quinze fautes par copie est une norme acceptable.

Il est inquiétant de constater un accroissement du nombre des copies pénalisées de 3 ou 4 points correspondant à 40 fautes sur une copie brève, 60 sur une copie longue. De plus ces fautes sont essentiellement grammaticales et révèlent un défaut de compréhension de la logique d'une phrase et de la hiérarchisation de ses éléments donc un problème de rigueur intellectuelle et pas seulement une négligence.

Le moins excusable est la mauvaise orthographe des titres d'œuvres et des noms des auteurs au programme ou celle des noms propres présents dans les œuvres comme les noms de lieux ou de personnages qui fait penser au correcteur que le candidat n'a jamais eu les ouvrages entre les mains et s'en est tenu à des commentaires. On aurait aimé que les majuscules soient employées à bon escient pour les mots désignant des nationalités.

Présentation

Des alinéas sont nécessaires à la clarification du plan.

Souligner les titres d'œuvres et choisir judicieusement les lettres initiales à écrire en majuscule montre que l'on connaît les normes en vigueur.

Les écritures microscopiques, à la limite du déchiffrable sont exaspérantes. Des écritures gribouillées, ou très instables, influencent négativement le correcteur ainsi qu'un texte couvert de ratures. Mais dans l'ensemble la présentation des copies est correcte et met les correcteurs dans de bonnes conditions de lecture et d'appréciation du travail réalisé.

BILAN DE LA NOTATION

Moyenne 9.70 Ecart type général 3.75

Les notes sont étalées de 20 à 0 Les notes très élevées ne sont pas rares puisqu'il s'agit d'un classement et non d'une évaluation par rapport à un modèle idéal de copie. 9 zéros sont dus au cumul de pénalités pour dépassement de la marge autorisée pour la longueur du résumé et /ou orthographe défectueuse sur des copies très faibles ou insuffisantes.

Sur 2356 copies 380 environ obtiennent des notes allant de 15 à 20, 440 environ des notes allant de 5 à 0.

La courbe des notes montre que plus de la moitié des candidats a obtenu une note au-dessus de la moyenne.

CONSEILS AUX FUTURS CANDIDATS

Le bilan ci-dessus doit encourager les étudiants à miser sur cette épreuve. Des notes jusqu'à 20 sont attribuées. Ceux qui ont vraiment lu les œuvres et sont capables de les examiner à la lumière d'une question inédite dépassent aisément le 15.

De plus les candidats doivent se convaincre que la préparation de cette épreuve, loin d'être du temps perdu, permet de cultiver les qualités indispensables à un ingénieur qui fondent les critères d'évaluation du jury :

- Clarté et efficacité de l'expression.
- Souci de qualité.
- Rigueur dans l'emploi du vocabulaire et l'analyse des concepts.

- Culture générale et ouverture d'esprit.
- Réflexion personnelle.